

DEPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE TOULON

publié le 03/04/26

MAIRIE de LE PRADET
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Conseil Municipal
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 27 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents et représentés	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

26-DCM-DGS-034

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX & LE 27 MARS à neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance d'installation et pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints, en séance publique, à l'Espace des Arts, sous la Présidence Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

Date d'envoi de la convocation et de l'affichage : le 23 mars 2026.

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE.

PRESENTS : M. Hervé STASSINOS – M. Jean-François PLANES - Mme Agnès BIASUTTO - M. Serge VENNET - Mme Magali VINCENT - M. Jean-Claude VEGA - Mme Graziella PIRAS - M. Jean-Michel PEYRATOUT - Mme Stéphanie ASCIONE - M. Eric GALIANO - Mme Annick DUCARRE - Mme Cécile CRISTOL - M. Jean-Marc ILLICH - Mme Isabelle ROGER - Mme Valérie CAMPENS - M. Christian GARNIER - Mme Chantal JOVER - M. Ruddy GUIGGIA - Mme Isabelle LENOIR - M. Bernard LEJEUNE - Mme Chantal ROUZIER - M. Gaëtan SWINNEN - Mme Mylène SORIANO - Mme Valérie RIALLAND - M. Elian DEVESA - Mme Céline PRATI - M. Thierry MIMOUNI - Mme Dominique ROLLAND – M. Gabriel LADOUCE - Mme Emilie THOMAS - M. Laurent BAILLOUX.

POUVOIRS : M. Thomas MICHEL à Christian GARNIER – Mme Martine CABOT à Mme Valérie RIALLAND.

ABSENT : Néant

QUORUM : atteint

SECRETAIRE de SEANCE : Ruddy GUIGGIA est désigné secrétaire de séance.

=====

M. STASSINOS donne lecture de l'exposé suivant :

VU la délibération n°26-DCM-DGS-031 portant sur la création des commissions communales non obligatoires.

Outre le Maire, Président de droit, chaque commission sera composée de membres répartis entre les différentes listes élues au sein du conseil municipal afin d'en assurer une représentation fidèle.

En application de ce principe, les sièges seront répartis comme suit, sauf refus de siéger d'une des listes :

- Liste « Le Pradet que nous aimons » : 5 sièges
- Liste « Pour les pradétans » : 2 sièges
- Liste « Semper Supra Det » : 1 siège
- Liste « Le Printemps Pradétan » : 1 siège

26-DCM-DGS-034

Chaque liste est invitée à désigner ses représentants pour chacune des 3 commissions susnommées.

M. STASSINOS propose : Jean-François PLANES, Annick DUCARRE, Stéphanie ASCIONE, Jean-Claude VEGA et Eric GALIANO.

Mme Rialland propose les noms d'Elían DEVESA et Céline PRATI.

Emilie THOMAS propose sa candidature.

Laurent BAILLOUX propose sa candidature.

La commission Aménagement et développement durable est donc composée de :

- Jean-François PLANES
- Annick DUCARRE
- Stéphanie ASCIONE
- Jean-Claude VEGA
- Eric GALIANO
- Elían DEVESA
- Céline PRATI
- Emilie THOMAS
- Laurent BAILLOUX

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
Ruddy GUIGGIA



Le Maire,
Hervé STASSINOS

**CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE****LES VOIES ET DELAIS DE RECOURS**

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr).

- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire
Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.